

DÉSENSABLER LE LAC D'HOSSEGOR

Les relevés effectués sur le lac d'Hossegor confirment un ensablement important : environ 17 000 m³/an. À l'horizon 2028, sans désensablement, la faune et la flore de cet écosystème auront disparu, le site aura perdu sa qualité paysagère et les différentes activités, comme l'ostréiculture, la baignade, les autres activités nautiques seront impossibles. À compter de fin novembre 2018, 150 000 m³ de sable seront donc déplacés à l'aide de deux dragues aspiratrices. La pompe de dragage fonctionnera du lundi au samedi de 7h à 19h, dans une limite sonore de 60 décibels. Le désensablement se déroulera progressivement du sud vers le nord du Lac : 8 phases sont prévues dans cette opération de désensablement. Nous vous remercions par avance de votre compréhension eu égard à la gêne occasionnée.

Calendrier des travaux

dès le 5 nov. 2018	dès le 26 nov.	du 7 au 13 janv. 2019	du 21 au 27 janv.	du 4 au 10 fév.
Installation du matériel engins, tuyaux...	Démarrage des travaux de transfert de sable 6 jours/7 de 7h à 19h	Prélèvements réalisés pour analyses sur les premiers 50 000 m ³ de sable prélevés	Résultats des analyses à 50 000 m ³	Résultats des analyses à 70 000 m ³
du 18 au 24 fév.	du 4 au 10 mars	du 18 au 24 mars	31 mars 2019	du 1er au 14 avr.
Résultats des analyses à 90 000 m ³	Résultats des analyses à 110 000 m ³	Résultats des analyses à 130 000 m ³	Fin des travaux	Désinstallation du chantier

CONSOLIDER LE PIED DE DUNE DU SANTOCHA

130 000 m³ de sable serviront donc à consolider le pied de dune de la plage du Santocha à Capbreton. Le transfert de sable se fera par le biais d'une conduite terrestre fixe qui longera les perrés du canal d'Hossegor et les quais du chenal du Boucarot, puis par le système pérenne de transfert hydraulique de sable de la plage Notre-Dame vers les plages du sud de Capbreton (by-pass). Durant les 8 phases, les tuyaux de conduite terrestre seront déplacés au gré des besoins (actualités sur cc-macs.org/lac-marin). Des nuisances olfactives et esthétiques temporaires sont à attendre.

NEUTRALISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Deux barges servant de zone de repos pour la mouette mélanocéphale ont été installées. 20 000 m³ de sable seront en outre déplacés à l'intérieur du lac pour la création d'une zone de préservation des herbiers de zostères. Un rideau sera installé pour protéger la zone de dragage. Dès sa mise en place, la faune principalement les hippocampes) sera déplacée de cette zone. Un écologue indépendant (ETEN environnement) assurera une surveillance régulière de l'état de l'eau. Un suivi de la qualité des eaux et de la qualité des huîtres sera réalisé pendant et après le chantier.

Pierre Froustey, président de la
Communauté de communes MACS



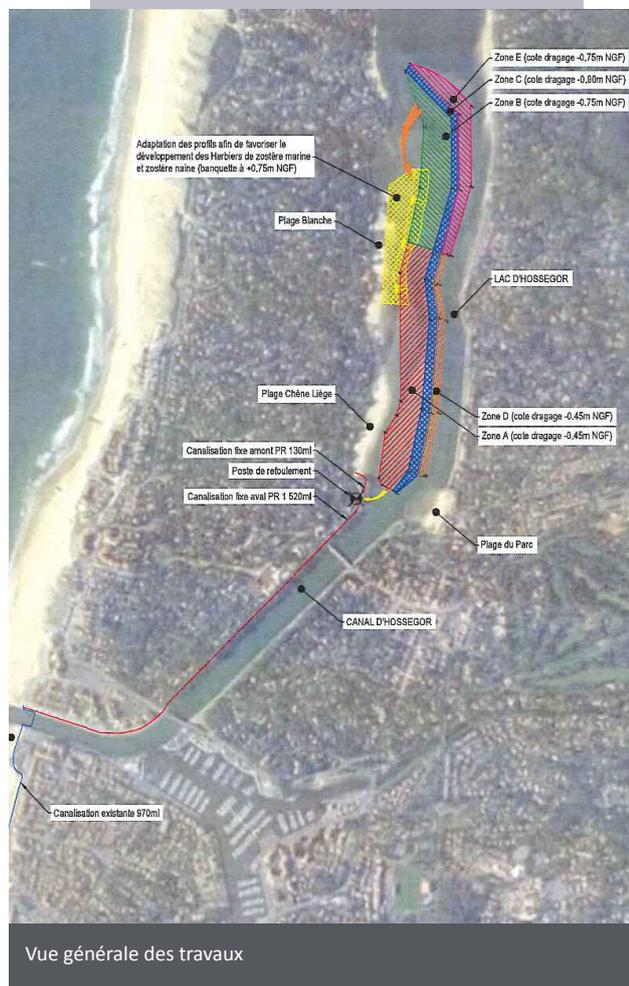
> EN SAVOIR PLUS
cc-macs.org/lac-marin

MACS - service Port & Lac
Tél. : 05 58 72 21 23

LES DATES DU CHANTIER

fin novembre 2018
à fin mars 2019

> du lundi au samedi
> de 7h à 19h



2 700 000 € HT

C'est le montant total prévisionnel des travaux

43,66 % Union Européenne -FEDER-
19,45 % Région Nouvelle-Aquitaine
16,89 % État -FNADT-
20 % Communauté de communes MACS

Avec le concours financier de :